



Avantages Enfants

- Accueil personnalisé
- Professionnels veillant à leur sécurité et leur bien-être
- Programme pédagogique favorisant leur éveil
- Respect de leur rythme de vie
- Apprentissage en douceur de la vie en communauté
- Proximité des parents
- Parents plus sereins et moins stressés



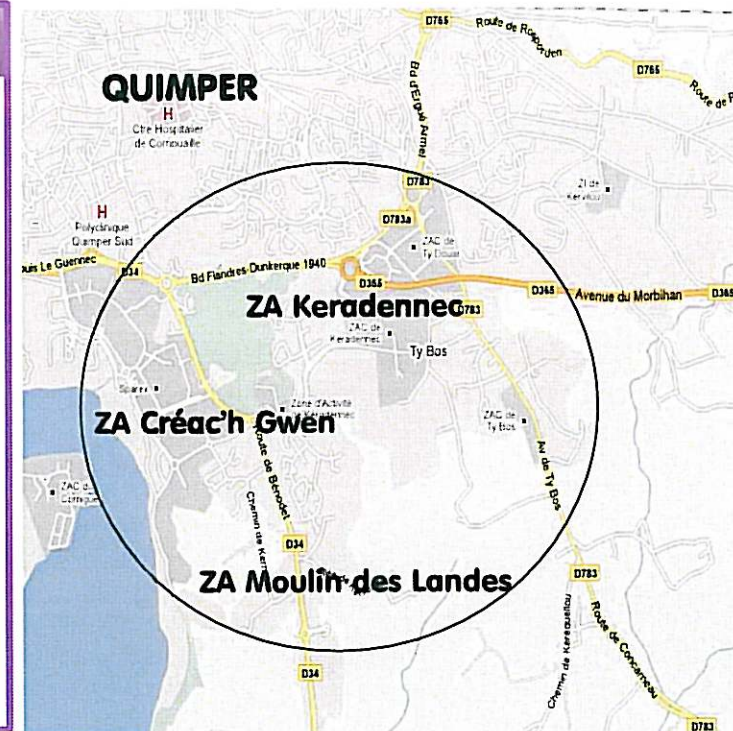
Avantages Salariés

- Horaires flexibles
- Proximité rassurante avec les enfants
- Trajets journaliers réduits
- Charge financière adaptée aux ressources (Barème CAF)
- Mode de garde sûr et pérenne...



Fonctionnement

- Accueil de 10 à 30 enfants, de 10 semaines à 4 ans (6ans)
- Horaires flexibles et atypiques : Ouverture du Lundi au Samedi de 5h00 à 23h00 (adaptable en fonction des besoins)
- Équipe de 3 à 9 professionnelles de la petite enfance selon la structure
- Projet pédagogique adapté
- Respect des normes d'hygiène et de sécurité
- Structure autorisée par avis du Conseil Général
- Toute la responsabilité juridique afférente à la garde des enfants est assumée par **La Part de Rêve**



Renseignements Entreprises

nicolas.delaporte@lapartdereve.com

06 30 08 89 59

www.lapartdereve.fr

